



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 2 juillet 2026

Question de Mme Agathe Sidorenko, déposée le 23 juin 2026 « “faire communauté” un panorama pas tout à fait exhaustif des associations queer lausannoises »

Rappel

« A l'occasion du mois des fiertés de juin 2026, l'exposition “Faire communauté” proposait un regard sensible sur la diversité des associations qui composent le paysage local. A cette occasion, chaque structure présentée a été photographiée selon ses souhaits et ses indications, et a choisi l'image qui la représente le mieux. Or, nous avons appris que l'une de ces associations avait finalement été écartée de l'exposition sous prétexte que le texte et la photo envoyée n'en respectait pas les consignes. Nous regrettons qu'une exposition censée représenter la diversité des associations lausannoises ne soit finalement pas exhaustive et nous pensons que c'est justement la pluralité des modes d'actions et des buts de ces dernières qui sont la seule garantie de l'inclusivité en ville de Lausanne ».

Préambule

L'exposition « Faire communauté » répond à une demande des associations, collectifs et fondations de Lausanne. Cette demande a été formulée le 8 juillet 2025 lors de la séance de retour sur le Mois d'actions et de visibilité LGBTIQ+ 2025. Les entités présentes avaient émis le souhait de pouvoir réitérer l'expérience très positive de l'exposition 2024 réalisée en collaboration avec l'association Tou·te·x·s visibles.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Pour quel motif une association aurait ou non sa place parmi le panorama présenté à l'occasion du mois des fiertés par la ville de Lausanne dont elle est partenaire ? La ville ne trouve-t-elle pas regrettable de proposer une pluralité de point de vue pour au final rejeter les propositions qui n'entrent pas dans ses clous ?

Lausanne accueillant la Pride romande 2026 et le thème du Mois d'actions et de visibilité 2026 étant « Prendre soin, s'entraider et collaborer », il a été décidé que l'exposition présente le riche tissu associatif à Lausanne. Pour ce faire, la Politique LGBTIQ+ a donné mandat au collectif Merry QueerSmas de curater l'exposition. Les entités ont été alors approchées avec la demande de fournir un texte de présentation de l'association / collectif / fondation ainsi que de ses activités. Le Merry QueerSmas a notamment apporté son aide

en mettant à disposition des photographes et des graphistes pour prendre les photos selon les souhaits de chaque entité.

Un collectif, contacté par le Merry QueerSmas, a proposé un texte qui ne remplissait pas la demande puisqu'il ne s'y présentait pas. Un échange a eu lieu avec le collectif concerné pour lui demander de se conformer à la demande et au but de l'exposition, ce que ce dernier a refusé. C'est pour cette raison qu'il n'a pas pu être présenté à l'exposition « Faire communauté ». La Ville a un devoir d'exemplarité et, dès lors, certains propos ne peuvent pas être véhiculés publiquement au travers d'une exposition organisée et financée par la Ville. Ce n'est pas la position en tant que telle du collectif qui a conduit à cette décision, mais bien la manière d'exprimer cette position et l'absence de respect du cadre et du but de l'exposition.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de Mme Agathe Sidorenko.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 2 juillet 2026.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

